

Votre Maison 4 pièces à partir de 1984€/mois SANS APPORT

Votre maison 4P en zone A pour 1.983,43 € par mois hors assurance sur 25 ans

Exemple de mensualité valable pour une maison 4 pièces de 110,17m², un jardin de 63,53m² et parking inclus, lot M02 dans la résidence « Villas Plaisance » à L'Isle-Adam, selon stock disponible. Détails en espace de vente.

Exemple représentatif d'un financement pour l'achat d'un bien en zone A pour 514 000 € (hors frais de notaire, garantie, dossier bancaire ou de courtage mis en apport par le client), 120 000 € de prêt à taux zéro sur 20 ans dont 5 ans de différé et un prêt amortissable à taux fixe de 394 000 € sur 25 ans à 1,55% (Sur la base d'un ménage composé d'un couple avec 2 enfants et un revenu fiscal de référence n-2 de 65 000 €, complément d'info 0% accordé par un établissement bancaire partenaire de Vousfinancer sous conditions). Taux effectif global : 1,55% (hors assurance emprunteur et garanties obligatoires) - Soit 300 mensualités de 1.983,43 € - Coût total du crédit 81 028 - Selon le barème en vigueur en septembre 2019 et sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement prêteur. VousFinancer est une marque de Réponse Financement, courtage en prêts immobiliers et en assurances. Siège social : 36 E rue des vingt Toises 38950 Saint Martin Le Vinoux. Tél. 04 76 19 05 37. www.vousfinancer.com. SAS au capital de 400 000 €. RCS Grenoble 480 188 176, N° Orias 08044114 / Agence de Beaumont sur Oise, agence franchisée indépendante, membre du réseau Vousfinancer immatriculée au RCS Pontoise n°523 648 285– SARL Avenir Finances au capital de 1.000 € - Adresse et siège social : 1 rue Meunier 95260 Beaumont sur Oise. Courtier en crédit immobilier et mandataire d'assurances immatriculé au registre de l'orias (www.orias.fr) sous le n° 13004803. Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux articles L.512-6 du Code des assurances et L519-3-4 du Code monétaire et financier. Membre de l'Association professionnelle des intermédiaires en crédits (APIC). Vous bénéficiez d'un délai légal de réflexion de 10 jours. Lorsque la vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées par l'acquéreur. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par nos partenaires bancaires. Retrouvez tous nos partenaires bancaires sur www.vousfinancer.com